

Le Président

Réf.: LLR/DA N°45.20/21

Objet: FORMATION – EXAMEN JUGES NIVEAU 2 GAM

Dossier suivi par Thomas PINEAU



Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les modalités de formation et d'examen Juge niveau 2 masculin.

FORMATION NIVEAU 2: (OBLIGATOIRE)

(Les candidats doivent, au préalable, avoir assisté à une formation départementale obligatoire (sur la théorie du code FIG) avant le 9 novembre 2019.)

Date: dimanche 8 novembre 2020

<u>Lieux</u>: UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES

Horaires: 9H30 à 12H30 et 13H30 à 17H00 (Prévoir un pique-nique)

Coût pédagogique:

34.00 € /candidat ou 17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

EXAMEN NIVEAU 2

Date: dimanche 29 novembre 2020

Lieux: Salle de la Bruyère - Rue Jean De la Bruyère - 49300 CHOLET

Accueil: 13H30 - Examen: 14H00 / 17H00

Coût pédagogique :

34.00 € /candidat ou 17.00 € / candidat pour les clubs conventionnés

Modalités des examens :

- ✓ Etre licencié F.F.G.
- ✓ Avoir 15 ans dans l'année civile de référence de l'examen (être né en 2005)
- ✓ Avoir participé à la formation théorique départementale

Les inscriptions sont à effectuer en cliquant <a>ICI (un formulaire par candidat) avant le avant le 30 octobre 2020.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



